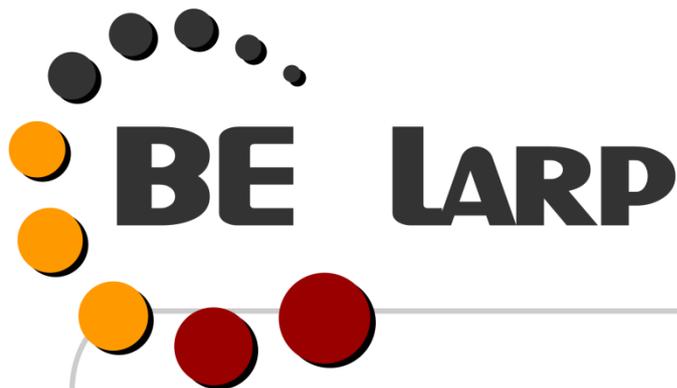


FÉDÉRATION BELGE DU JEU DE RÔLES GRANDEUR NATURE



<http://www.larp.be>

**La fédération belge du jeu de rôles grandeur nature
De belgische federatie van live rollenspellen
Der belgische Verband für Life Action Roleplaying**

RÉSULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2007

Étaient présentes ou représentées lors de l'assemblée générale extraordinaire les associations suivantes : AMW, Baltéria, Ecole du merveilleux, Garou, Ingognita, Eclipse, CCI, Cerbères, Phénix, Baronnie des Kan's, Prophétie, D'Rôle d'Ere, Manufactor, A la croisée des chemins, Legendair, Blacksword, Lunargent, Occulte Veritas, Xénor.

Le nombre d'association membre est de 18 sur 27, un quorum de 2/3 est atteint.

L'association Xénor s'exprime à titre consultatif sur les votes.

Note : les votes 1 et 2 ont été modifiés à la demande de l'assemblée pour estimer la tendance en son sein. Le vote 2.bis. a été formulé suite à la majorité dégagée par le vote 1.

1. ADHÉSION AU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE.

VOTE 1.

L'assemblée se prononce-t-elle en faveur de l'adhésion de la fédération belge du jeu de rôles grandeur nature au Conseil de la Jeunesse Catholique ? ~~Un vote en faveur de l'adhésion de la fédération au CJC entraînerait de facto une nullité du vote 2 étant donné le caractère exclusif de chacun des votes 1 et 2.~~

Consultatif : Pour

Oui : 11

Non : 7

Abstention : 0

2. ADHÉSION À LA CONFÉDÉRATION DES ORGANISMES DE JEUNESSE.

VOTE 2.

L'assemblée se prononce-t-elle en faveur de l'adhésion de la fédération belge du jeu de rôles grandeur nature à la Confédération des Organismes de Jeunesse ? ~~Un vote en faveur de l'adhésion de la fédération à la COJ entraînerait de facto une nullité du vote 1 étant donné le caractère exclusif de chacun des votes 1 et 2.~~

Consultatif : Contre

Oui : 9

Non : 7

Abstention : 2

VOTE 2.BIS.

L'assemblée se prononce-t-elle en faveur de l'adhésion de la fédération belge du jeu de rôles grandeur nature au Conseil de la Jeunesse Catholique à l'exclusion d'une adhésion à toute autre confédération ?

Consultatif : Pour

Oui : 12

Non : 6

Abstention : 0

La motion est adoptée à la majorité.

3. CHANGEMENT DU SIÈGE SOCIAL.

VOTE 3.

L'assemblée se prononce-t-elle en faveur du transfert du siège social de la fédération belge du jeu de rôle grandeur nature au 45 avenue du Domaine 1190 Bruxelles ?

Consultatif : Pour

Oui : 18

Non : 0

Abstention : 0

La motion est adoptée à l'unanimité.

4. RECONDUCTION DE L'ÉVÉNEMENT AVATAR EN 2008.

VOTE 4.

L'assemblée se prononce-t-elle en faveur de l'organisation en 2008 de l'événement AVATAR.

Consultatif : Pour

Oui : 18

Non : 0

Abstention : 0

La motion est adoptée à l'unanimité.

5. RÉFORME DES CONDITIONS POUR ÊTRE MEMBRE EFFECTIF DE LA FÉDÉRATION.

VOTE 5.

L'assemblée se prononce-t-elle en faveur de l'obligation pour chaque membre de souscrire à l'assurance fédérale au tarif de 50,00 €. Ce paiement devra être fait avant le 1^{er} mars de l'année que couvre ce service faute de quoi il sera majoré de 50,00 €.

Consultatif : Pour

Oui : 15

Non : 2

Abstention : 1

La motion est adoptée à la majorité.

6. REMANIEMENT DU COÛT DU SERVICE ASSURANCE POUR LES NON-MEMBRES DE LA FÉDÉRATION.

VOTE 6.

L'assemblée se prononce-t-elle en faveur de l'augmentation du prix de l'assurance fédérale pour les clubs non-membres de la fédération belge du jeu de rôle grandeur nature au tarif unique de 100,00 EUR pour l'année que couvre ce service. Exception sera accordée aux clubs qui se constituent durant l'année en cours et ils pourront bénéficier du tarif membre non majoré pour faciliter leur démarrage en tant qu'organisation de GN.

Consultatif : Pour

Oui : 16

Non : 1

Abstention : 1

La motion est adoptée à la majorité

7. NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS.

VOTE 7.

L'assemblée se prononce-t-elle en faveur de la nomination d'Olivier Van Muysewinkel au poste d'administrateur de la fédération belge de jeu de rôle grandeur nature ?

Consultatif : Pour

Oui : 18

Non : 0

Abstention : 0

La candidature d'Olivier van Muysewinkel est acceptée à l'unanimité

VOTE 8.

L'assemblée se prononce-t-elle en faveur de la nomination d'Eric Muller au poste d'administrateur de la fédération belge de jeu de rôle grandeur nature ?

Consultatif : Abstention

Oui : 6

Non : 9

Abstention : 3

La candidature d'Eric Muller est refusée à la majorité.

VOTE 9.

L'assemblée se prononce-t-elle en faveur de la nomination de Bruno Van Putte au poste d'administrateur de la fédération belge de jeu de rôle grandeur nature ?

Consultatif : Pour

Oui : 15

Non : 1

Abstention : 2

La candidature de Bruno Van Putte est acceptée à la majorité.

VOTE 10.

L'assemblée se prononce-t-elle en faveur de la nomination d'Alex Masure au poste d'administrateur de la fédération belge de jeu de rôle grandeur nature ?

Consultatif : Pour

Oui : 9

Non : 2

Abstention : 7

La candidature d'Alex Masure est acceptée à la majorité.

ANNEXE : CANDIDATURES AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

ERIC MULLER

45 ans

Administrateur Xenor Asbl.

MOTIVATION:

Je ne fais pas partie de ceux d'entre vous qui ont connu la génèse d'Avatar. J'ai découvert le GN voilà plus de 15 ans à travers l'animation scout et y suis revenu voilà deux ans . Si je n'ai pas une grande expérience du Gn (2 participations seulement à Avatar et l'organisation d'un seul évènement :Tournoi des Anciennes Alliances au sein de l'Asbl Xénor) , j'ai cependant plus de 20 ans participé à l'organisation, la formation ,l'encadrement d'animateurs louveteaux et pionniers en Province du Luxembourg comme cadre de la Fédération Scout catholique (Fsc).

Depuis janvier 2007,je fais partie de l'équipe qui gère l'Asbl Xénor.A son actif,un premier évènement et plusieurs à venir pour l'année 2008.

J'ai participé à Avatar 2006 comme joueur.Pendant l'évènement 2007,j'ai été bénévole dans la faction Libre Rêveur .

J'aimerais, si l'assemblée l'accepte,rejoindre le CA d'Avatar , et y aider à la poursuite des objectifs de l'Asbl Avatar .

ALEX MASURE

MOTIVATION:

J'ai commencé le jeu de rôle en 1980 et le GN en 87. Même si je ne le pratique plus autant à 40 ans qu'à 20, le jeu de rôle fait partie de moi. Avec le temps, j'ai pris plus de plaisir à créer des religions ou organiser des commerces qu'à courir la nuit dans les bois.

Pour avoir été administrateur de plusieurs ASBL, j'ai conscience de ce que cela représente en terme de travail et de responsabilité. J'ai aussi une idée claire des postes où je peux faire la différence, et de ceux dont je ne devrais pas me mêler.

Dans toute organisation dont j'ai fait partie, mon véritable travail a toujours été de repérer les engrenages qui vont gripper et d'y mettre une goutte d'huile avant la panne. C'est un job de fond qui n'attire aucun prestige, mais qui doit être fait et pour lequel je suis compétent.

Comme dans la plupart des ASBL, l'engrenage à surveiller à la Fédération est la communication interne. C'est à cela que je me suis attelé dans l'équipe de webmasters et que je tenterai de faire à terme dans l'évènement Avatar.

Je ne prétends pas le faire mieux que quiconque. Je ne prétends pas que je serais constamment disponible ou en état de remplir mes tâches (comme le montre mon absence aujourd'hui). Mais je peux honnêtement affirmer que si je me propose pour ce poste, c'est parce que j'ai envie de travailler à CE poste

BRUNO VAN PUTTE

PRÉSENTATION

Par rapport à l'évènement :

Je travaille comme bénévole pour Avatar depuis 2001. D'abord comme bénévole de guilde de 2001 à 2003 avec l'ASBL Drôle d'Ère, ensuite en 2004 et 2005 comme responsable de guilde à la guilde du Savoir. Parallèlement à cela en 2005 j'ai travaillé pour la fédération en organisant des visites des clubs dans les provinces ainsi que les salons. Dès 2005 jusque 2007 j'étais responsable pour toutes les guildes auprès de la cellule Event.

Cette année je reprends le poste de responsable Game 2008.

Par rapport au GN en général :

J'ai travaillé avec Drôle d'Ère jusqu'en 2003, ensuite j'ai créé avec six autres personnes l'ASBL Mézënck qui est devenue maintenant l'ASBL Cerbere dont je fais toujours partie.

MOTIVATION

Je désire faire partie du CA afin de prendre mes responsabilités vis-à-vis de la fédération en tant que responsable Game. Pouvoir travailler de concert avec le CA, entendre et donner mon avis quant à la préparation de l'évènement ainsi que pour les autres projets de la fédération. Mon travail au sein du CA se limitera essentiellement à la préparation d'Avatar 2008, ce qui n'implique pas que je me restreindrai à cela, si j'ai le temps et les ressources pour travailler sur d'autres projets, je n'hésiterais pas.

VAN MUYSEWINKEL OLIVIER

Papierfabrieksstraat, 16
B-1930 Zaventem
olivier@garou.org

MOTIVATION

Je collabore déjà depuis plusieurs années avec la fédération au travers de l'association Garou, et désire m'impliquer plus dans son bon fonctionnement, ainsi que d'apporter une aide plus systématique.

Je tiens à m'investir dans les divers postes pour lesquels je me sens utile, et pour lesquels vous avez un manque d'effectif. Je suis disposé à consacrer le temps nécessaire afin de garantir mon futur rôle, en termes de réunion et temps de travail à consacrer. Je pense que je pourrai me rendre fort utile dans les postes liés à la gestion de l'assurance fédérale ainsi qu'au sein de la cellule médias. Plusieurs membres actuels du CA peuvent témoigner de mes capacités de travail sérieux ainsi que de ma sincérité.

Ma motivation tiens surtout sur le fait que l'équipe constituant le CA actuellement est une équipe en qui je fais énormément confiance et au travers de laquelle je me sens bien intégré. Cette équipe m'a prouvé qu'elle est capable de gérer très efficacement la fédération.

ANNEXE : CONTEXTE DES VOTES 1 ET 2

POURQUOI ETRE RECONNU COMME MOUVEMENT DE JEUNESSE ?

Plus que la reconnaissance de la fédération en tant que telle, c'est la reconnaissance du GN en tant qu'activité propice au développement de la jeunesse et favorisant le sens des responsabilités qui nous semble opportun.

Au-delà de cette considération officielle de nos pouvoirs publics, les aides que ceux-ci pourraient nous apporter constituent la garantie de la pérennité de la fédération. En effet, à court ou moyen terme la fédération se retrouvera sans aucune ressource humaine pour la gérer.

QUELS SONT LES RISQUES SI NOUS NE NOUS AFFILIONS PAS ?

Le CA ne voit pas comment la fédération peut continuer à tourner comme actuellement dans un futur proche. Depuis le début, les administrateurs ont toujours été les mêmes, faisant des tournantes mais globalement n'ayant comme actifs que les mêmes personnes. Bien sûr des exceptions existent mais globalement les forces vives n'ont jamais été renouvelées dans leur ensemble.

A terme, même si les besoins immédiats sont autres, l'engagement d'un permanent subsidié constitue la seule possibilité d'avoir une fédération durable. En effet, même si de nouvelles forces vives étaient prêtes à reprendre le flambeau, ceci ne constituerait qu'un report de la problématique.

POURQUOI S'AFFILIER À UNE CONFÉDÉRATION ?

Le CA estime que l'affiliation est le seul moyen actuellement pour être reconnu en tant que mouvement de jeunesse.

Outre cela, une confédération offre une aide à ses membres qui serait opportune dans le cadre du manque des ressources humaines de notre fédération. Car le problème se situe toujours à ce niveau, un manque d'administrateurs prêt à prendre des grands dossiers en charge. Ainsi, le dossier à remettre pour entrer dans le décret « Organisation de Jeunesse » serait réalisé avec l'aide de la confédération mais aussi serait reçu d'une façon bien plus bienveillante par les services en charge de l'acceptation de celui-ci.

Le poids d'une confédération est sans commune mesure avec celui de notre fédération et pourrait s'avérer très utile dans des discussions avec des pouvoirs publics fédéraux ou locaux.

Le CA estime qu'aucune des deux propositions ne créera de problème pratique ou d'orientation philosophique. De plus, notre intégrité apolitique ne sera pas affectée.

POURQUOI NE PAS FAIRE LES DÉMARCHES POUR ÊTRE RECONNU DE FAÇON INDÉPENDANTE ?

Il existe en Belgique francophone des centaines d'association comme la notre. Seule une douzaine est sous le décret « Organisation Jeunesse », hors d'une confédération. Le CA estime que les ressources humaines nécessaires au suivi de ce dossier n'existent pas dans notre fédération. De plus, il estime que les maigres

chances d'accéder à ce décret même après cette charge de travail constituent un risque trop grand pour **encore**¹ reporter la reconnaissance de notre fédération en tant que mouvement de jeunesse.

QUE VA-T-ON FAIRE DES ÉVENTUELS SUBSIDES ?

Dans un premier temps l'engagement d'un permanent n'est pas à l'agenda. Nous avons d'autres besoins plus imminents qui visent à stabiliser la trésorerie de la fédération.

Savoir notre assurance fédérale prise en charge en grande partie par des subsides ainsi que les frais de fonctionnement de la fédération (qui furent extrêmement maigres cette année) permettrait à très court terme de libérer l'événement de ce poids et lui permettrait de se réorienter uniquement vers l'aspect vitrine du GN et l'amusement des participants.

Cette bulle d'oxygène acquise, il nous faudra penser ensuite à la pérennité de la fédération, passant par la rémunération d'une ou des personnes en charge de la gestion lourde. L'engagement d'un permanent (et plus par la suite) nous le permettra. Il faut savoir que nous devons d'abord avoir une trésorerie très positive avant de pouvoir engager un permanent car la première année de salaire est à avancer.

DE QUOI DEMAIN SERA-T-IL FAIT ?

A ce jour, le risque se situe au niveau des administrateurs bénévoles qui manquent cruellement et dont il convient de renouveler l'entière des forces. Des réflexions iront en ce sens lors de l'AG ordinaire de janvier.

En effet, il convient d'avoir jusqu'à l'obtention d'un permanent subsidié (après les points qui lui précèdent) des forces vives suffisantes pour gérer la fédération.

Même si cela ne diminue en rien la charge de travail pour l'événement AVATAR, il faut se rendre compte que ce dernier draine plus de 100 bénévoles et plusieurs responsables toute l'année alors que pour les tâches « ingrates » du CA visant à garder le bateau à flot et à faire évoluer le GN en Belgique il n'y a qu'une poignée d'irréductibles qui commencent à s'essouffler.

« Demain sera fait par d'autres (vous) ou ne sera pas. »

¹ Ce dossier est sur la table du CA depuis 2004. A l'époque le CA avait décidé de ne pas l'envoyer pensant que cela fermerait des portes auprès d'autres services publics. Depuis, ce dossier n'a plus jamais avancé.